

Préparation

Prise de parole de Brigitte et Nelly devant le Projet éducatif local

- 1- Tous les parents peuvent participer individuellement lors des temps libres et ateliers. Ils sont acteurs des moments qu'ils passent dans la maison.

Sur les temps libres,

Les parents choisissent et proposent une activité (dessin, peinture...) à leur enfant quand ils le souhaitent.

Lorsque nous sommes très nombreux, des parents investissent une autre pièce que le séjour.

Les parents se questionnent quant à leur intervention auprès des enfants lorsque le parent est éloigné ou ne réagit pas .

Lors des ateliers,

Ils choisissent les ateliers auxquels ils participent. Ils sollicitent des ateliers particuliers comme la couture ou des ateliers pour enfants plus âgés. Ils peuvent animer certains ateliers.

« Lorsqu'un parent propose et anime un atelier, il y a une valorisation de ce qu'on est, de ce qu'on sait faire. »

« Les ateliers nous permettent de créer de jolies choses (décoration) et d'apprendre. »

Ces ateliers permettent une mise en commun de ce que nous apportons. Exemples lors d'un atelier cuisine où chacun apporte un ingrédient, lors de l'atelier livre de la Maison des Parents où des parents ont apporté des photos sur des sujets différents.

Ce lieu crée de « la solidarité »

Il crée du « lien social » car «des parents de tous les milieux sociaux y viennent » ainsi que des intervenants extérieurs comme l'enseignant pour l'activité livre CD ,la bénévoles de la MPT couturière, la mamie tricoteuse.

Lors des temps libres, des ateliers, les parents parlent entre eux et avec les accueillantes. De ces échanges, ils disent :

« On ne se sent pas jugé. » »On se sent à l'aise. »

« C'est moins formel que dans d'autres lieux. » « Ici on n'est pas obligé de jouer un rôle. »

« C'est la première fois en vingt ans que je me suis sentie acceptée comme on est. »

« On parle entre adultes pas entre professionnels et parents. » « Il y a un respect dans l'échange des savoirs. »

« En temps qu'étrangère, je me sentais à part. A la Maison des Parents, j'ai trouvé ma place. Il y a une ouverture aux autres façons de faire. »

« J'ai trouvé un lieu de confiance pour parler d'une difficulté et pu faire ensuite une démarche vers la psychologue. »

- 2- Les parents sont invités à participer au fonctionnement de la Maison lors - de en présence d'une personne tiers non professionnelle, lors du Conseil d'Orientation, lors des rencontres et séminaires du Chantier DSU « En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir. »

Une vingtaine de parents sont venues aux réunions, trois parents ont été régulièrement présentes aux Conseil d'orientation et aux rencontres et séminaires du Chantier.

Nous en avons retiré ceci :

*« Pendant les réunions, lors des rencontres parents professionnels à la **Maison des Parents**, on s'est sentie entendue lors de la nouvelle rédaction du règlement intérieur. Lors de nos échanges sur des expériences négatives....*

Des parents ont réagi aux synthèses affichées dans la salle d'accueil. On réalise mieux le rôle du groupe de parents. »

*« **Au conseil d'orientation**, on a été écouté et on s'est aussi rendu compte de la réalité institutionnelle et économique. »*

Sur le plan personnel

« Cette participation apporte une affirmation de soi, une assurance pour aller parler à l'extérieur.

« Elle apporte une connaissance sur certains sujets, sur des réseaux. « Il m'a été ainsi plus facile de parler avec une personne rencontrée dans un autre lieu qui faisait partie du PEL. »

« Cette participation est prise au sérieux par mon conjoint qui a vu les comptes-rendus et par ma famille .Ils posent un autre regard sur ce que je fais, je ne suis pas réduite à mon rôle de mère. »

Des conditions ont favorisé cette participation :

« D'être invitée dès le démarrage de la Maison nous a aidés à participer et à nous y sentir acteurs.

« De ne pas aller seule aux rencontres et séminaires. « D'aller à plusieurs parents nous a aidé et les statuts parents, professionnels ont disparu. »

Le soutien d'une personne qui permet la prise la parole de tous les parents, « qui nous permet de dire ce que l'on pense, » qui recueille cette parole et « qui nous aide à la transmettre dans les instances ». « Au conseil d'orientation et aux autres rencontres, on était ainsi plus à l'aise. »

Des limites à la participation sont perçues:

- On aimerait que l'accueil des enfants lors des rencontres territoriales et extérieures soit prévu.
- On souhaiterait une reconnaissance de cette participation. On a pensé à une attestation de participation aux rencontres qui pourrait servir lors d'une validation des acquis d'expérience
- On a à renouveler le groupe de parents et à décider d'autres parents à participer aux rencontres parents professionnels, conseil d'orientation, rencontres extérieures.